

Mission énergie et changement

Janvier 2020

climatique

L'éolien et le photovoltaïque en Pays de la Loire

Lettre trimestrielle n°34

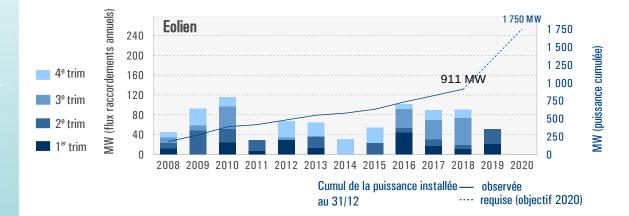
Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

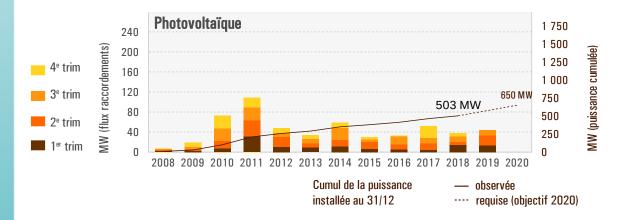
Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 30/09/2019

	Eolien terrestre					Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs				Production	Nb et puissance cumulée des installations		Production
	Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau		d'électricité depuis le 01/01/2019	raccordées au réseau		d'électricité depuis le 01/01/2019
	source DREAL		source Enedis		source Enedis	source Enedis		source Enedis
	nb	MW	nb	MW	GWh	Nb installations	MW	GWh
44	56	572	41	383	532	13 141	140	128
49	27	269	13 (*)	125	164	9 222	117	113
53	21	207	18	154	211	3 972	42	39
72	14	147	4	37	54	5 684	61	59
85	35	351	28	263	326	13 579	188	189
Région	153	1 546	104	962	1 287	45 598	547	528

(*) : un double comptage dans la dernière lettre explique le passage à 13 parcs par rapport aux 14 affichés au 30/06/2019







n° 633

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- 1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)
- 1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

Actualités

La DREAL des Pays de la Loire vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020 !

Après une forte progression de +30 MW en puissance installée au 2e trimestre, aucune augmentation de puissance n'est enregistrée au 3e trimestre 2019 pour l'éolien terrestre en Pays de la Loire. Pour le solaire photovoltaïque, le rythme est plus soutenu que l'année dernière avec une progression de +11 MW en puissance installée au 3e trimestre 2019.

Solaire photovoltaïque

Lauréats de la sixième période de l'appel d'offres autoconsommation

Début janvier 2020, les lauréats de la sixième période de candidature ont été désignés.

En région Pays de la Loire, 5 projets ont été retenus dont : 2 en Maine-et-Loire, 2 en Mayenne et 1 en Vendée.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/systemes-dautoconsommation#e2

Lauréats de la huitième période de l'appel d'offres photovoltaïque sur bâtiment

En octobre 2019, 267 nouveaux lauréats pour développer des installations photovoltaïques sur bâtiment ont été désignés au niveau national. Pour chaque famille, le prix moyen proposé par les lauréats est de :

- 86,54 €/MWh pour les installations de grande puissance, entre 500 kWc et 8 MWc.
- 97,48 €/MWh pour les installations de puissance comprise entre 100 et 500 kWc.

En région Pays de la Loire, 15 projets ont été retenus dans la famille des installations de puissance comprise entre 100 et 500 kWc. Ces projets sont répartis comme suit : 5 en Loire-Atlantique, 4 en Maine-et-Loire, 2 en Sarthe et 4 en Vendée. Les lauréats de la région comptabilisent une puissance de 3,9 MWc.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire#e5

Éolien

Lauréats de la quatrième période de l'appel d'offres éolien terrestre

En octobre 2019, les lauréats de la quatrième période de l'appel d'offres éolien terrestre ont été désignés. Cette période permet d'allouer 576 MW et d'afficher un prix moyen pondéré de 66,5 €/Mwh. Pour mémoire la 4e période réintroduisait la nécessité d'une autorisation environnementale pour candidater. Aucun candidat n'a été retenu dans la région des Pays de la Loire. Le cahier des charges pour la cinquième période est disponible sur le site Internet de la Commission de Régulation de l'Énergie. Les dossiers de candidature devaient être déposés avant le vendredi 3 janvier 2020.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/eolien-terrestre#e5

Zoom sur la situation actuelle de la filière éolienne en France

pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Plus de 16 GW étaient raccordés au 30 septembre 2019. L'éolien a connu une croissance de plus de 5 % sur les 3 premiers trimestres de cette année. En 2019, un nouveau record a été battu puisqu'en moyenne 7 % de la consommation française a été couverte par de l'éolien, avec des pics allant jusqu'à 30 %.

Les régions Hauts-de-France et Grand Est concentrent presque 50 % des capacités raccordées. Dans ce contexte, Elisabeth Borne annonce des mesures pour renforcer l'acceptabilité de l'énergie éolienne.

Pour en savoir plus :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/elisabeth-borne-annonce-des-mesures-renforcer-lacceptabilitelenergie-eolienne

La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME

de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Direction régionale

Mission énergie et changement climatique

5, rue Françoise Giroud CS 16326 44263 NANTES cedex22 Tél: 02 72 74 73 00

Directrice de publication :

Annick Bonneville

ISSN: 2109-0025

Contact : Sophie Glâtre mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr